



Detective privé/ traceur gps

Par **Vahina**, le **11/01/2021** à **16:59**

Bonjour, dans le cadre d'un divorce, mon ex a missionné un détective privé pour me suivre et essayer de prouver une relation extraconjugale. J'ai découvert via des échanges de SMS entre les acteurs que le détective privé à utiliser un traceur GPS sur mon véhicule de société, que puis je faire pour faire annuler ce rapport fait illégalement et qui m'accable de jugements sans preuves ni photos?

merci

Par **Agora Detectives**, le **19/01/2021** à **15:14**

Bonjour,

dans le cadre d'un divorce, votre mari a la possibilité de faire appel à un détective privé pour prouver que vous avez une relation adultère.

Ces surveillances doivent être proportionnées et loyales. Placer une balise sur votre véhicule de société ou sûr votre véhicule personnel n'est pas loyal et proportionné au but recherché.

Par contre, vous avez aussi découvert des échanges de SMS, des échanges privés entre votre mari et le détective ? Comment avez vous pu tomber sur ces échanges qui sont personnels et confidentiels ?

Vous dites que le rapport vous accable de jugements, un rapport de détective doit être neutre et doit simplement relater ce qui a été constaté lors des surveillances. Dans votre cas, le juge le mettra sûrement de côté car il n'a pas l'air d'avoir été fait dans de bonnes conditions.

Pour vous rassurer, votre mari a dû dépenser une fortune pour un résultat qui ne lui servira pas à grand chose sauf à savoir ce qu'il savait déjà ...le rapport ne sera pas annulé, mais sera donc rejeté.

Anthony CAUDAL

Agora Détectives SARL